

## LE FOCUS

### Les Trophées d'économies d'eau

Pour cette seconde édition des Trophées des économies d'eau, le jury, présidé par Jean Launay, récompense onze candidatures et remercie l'ensemble des candidats pour la qualité et la pertinence de leurs actions.



#### Les six lauréats des Trophées

**Alec Montpellier (34)** pour son label « commune économe en eau » qui consiste à encourager les communes à s'investir dans la durée pour réaliser des économies d'eau et son défi « Eco l'eau » qui vise à encourager de manière ludique la réduction des consommations.

Le **Département de l'Hérault (34)** pour sa stratégie départementale en matière d'économies d'eau, centrée sur les bâtiments et les espaces verts notamment grâce à la chasse aux fuites et à la récupération d'eau de pluie.

La **communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (07)** pour la mise à disposition de matériels hydro-économes, dans le cadre du Plan de gestion de la ressource en eau sur son territoire, pour diminuer les prélèvements d'eau.

**Noréade, la régie du SIDEN-SIAN (59)** pour son plan de communication « L'eau, la maîtriser, c'est l'économiser » qui cible trois catégories de personnes (les agents du Syndicat, les élus des communes adhérentes et le grand public) pour un relais optimal des messages de sensibilisation.

Le **Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine (35)** pour ses actions auprès des gros consommateurs tant dans le suivi des consommations d'eau que dans la proposition d'actions opérationnelles.

L'**Etablissement public territorial de bassin de Vienne (87)** pour son accompagnement auprès des communes afin d'établir un plan d'action sur des lieux ciblés tels que les infrastructures sportives, les espaces et bâtiments publics.

#### Les deux prix du jury des Trophées

La **mairie de Culin (38)** pour ses efforts entrepris pour réduire ses prélèvements en eau potable dédiés à l'entretien des espaces publics en s'axant principalement sur la récupération d'eaux de pluie.

La **Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan (56)** pour son programme ECOD'O qui accompagne les entreprises dans l'optimisation et la réduction de leurs consommations en eau, et qui valorise leurs actions pour un impact maximal.

#### Les trois mentions spéciales des Trophées

Le **SEDIF et son délégataire Véolia Eau d'Île-de-France (75)** pour son dispositif « Trophées Eau Solidaire » qui permet d'identifier et tester des approches innovantes pour sensibiliser les habitants, et notamment les plus modestes, à maîtriser leur consommation en eau.

**Suez Le LyRE (33)** pour son dispositif DEC'EAULO - Déterminants et Evolution des Consommations d'Eau - dont l'objectif est de faire évoluer les comportements des usagers vers des

pratiques plus soutenables en utilisant des solutions d'accompagnement adaptées.

Le **Syndicat de l'eau du Dunkerquois (59)** pour la mise en place d'une tarification éco-solidaire ; écologique puisque cette tarification incite les usagers à mieux consommer l'eau, et social parce que le dispositif assure un accès à l'eau pour les besoins essentiels tout en soutenant les usagers les plus modestes.

Pour en savoir plus : [Communiqué de Presse des Trophées 2022](#)



## ON EN PARLE DANS LA PRESSE

### [EAUX PLUVIALES]

#### À l'assaut de la récupération d'eaux pluviales

La récupération des eaux pluviales est une solution qui séduit de plus en plus de communes. A la fois peu coûteuse et généralement simple à la mise en œuvre, les bénéfices de cette démarche sont multiples. Certaines ont le souhait de limiter leurs consommations en eau potable, telles que les communes de [Plounérin](#) et de [Plaintel](#) dans les Côtes d'Armor (22), qui ont installé des récupérateurs d'eau pour les mettre à disposition de leurs riverains pour certains types d'usages (nettoyage monuments funéraires par exemple).

D'autres proposent d'accompagner leurs riverains dans une démarche de réduction des consommations à différentes échelles. A cet effet, la commune de [Gouesna'ch](#) (29) distribue des mousses aux habitants afin de les sensibiliser tandis que les communes de [Rezé](#) (44) et [Foulayronnes](#) (47) accompagnent le financement de récupérateurs d'eau de pluie individuels.

C'est dans un but de réduction significative des prélèvements en eau à long terme que ces communes se sont lancées dans ces démarches. Le projet Foul'Eau de la commune de Foulayronnes prévoit jusqu'à 35 % de diminution des prélèvements en eau grâce à la réutilisation massive de l'eau de pluie collectée à la fois par les particuliers, les industriels et la mairie.

### [SECHERESSE]

#### Face à la sécheresse, tous mobilisés !

De nombreuses collectivités ont redoublé d'ingéniosité cet été pour sensibiliser leurs riverains aux économies d'eau. Adressée au grand public, [LeffArmor](#) (22) a par exemple déployé une campagne de sensibilisation pour communiquer sur les gestes simples du quotidien permettant de réduire sa consommation. [La ville de Lyon](#) (69) et ses communes alentours ont élaboré une charte, appelée la « Charte des communes écEAUnomes » qui engage les signataires à mettre en œuvre des bonnes pratiques à destination des collectivités mais aussi du grand public (atelier d'écEAUjardinage par exemple).

### [REUT]

#### La REUT a la cote

De nombreuses initiatives de réutilisation des eaux usées traitées ou eaux grises émergent à travers la France. L'objectif ? Arroser les espaces verts et/ou nettoyer la voirie. Les solutions sont diverses, [Grenoble](#) (38) réutilise les eaux grises de sa piscine municipale tandis que la [Grande-Motte](#) prévoit de réutiliser à partir de 2023 les eaux usées traitées de la STEU voisine pour l'arrosage du golf. [Eau de Paris](#) récupère les eaux dites « d'exhaures » (eaux qui se sont écoulées dans les tunnels, métros, parkings) afin de les réinjecter dans le réseau d'eau non potable qui traverse la ville et permet notamment le nettoyage de la voirie.

Côté résultats, le Golf de la Grande-Motte a réutilisé 250 000 m<sup>3</sup> d'eau usées et Eau de Paris, près de 400 000 m<sup>3</sup> d'eau d'exhaures en 3 ans.

La REUT attire également les industriels comme la société GUERBET basée à [Lanester](#) (56) qui déploie des innovations technologiques d'économie circulaire au sein de son activité, accompagnée par la CCI du Morbihan, lauréat des Trophées 2022. Cette démarche permet une diminution de consommation évaluée à 15%.



## LE VOLET REGLEMENTAIRE

### Le PURE, levier de gestion raisonnée de l'eau

Le PURE - Plan d'Utilisation Rationnelle de l'eau - est un dispositif de gestion raisonnée des consommations d'eau potable des gros consommateurs tels que les industriels. Pris par un arrêté-cadre préfectoral, ces PURE s'inscrivent dans une approche globale en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire (syndicats d'eau, collectivités, usagers économiques, associations, etc.). Ils ciblent particulièrement les gros consommateurs du territoire et les incitent à planifier des mesures de préservation de la ressource.

Dans le Puy-de-Dôme (63), plusieurs plans d'utilisation rationnelle de l'eau ont été mis en place. Les sociétés Candia, Eaux de Volvic et d'autres, se sont lancées dans la démarche en proposant des actions concrètes de réduction des volumes prélevés sur l'année, et ce, de façon pérenne.

La CCI du Puy-de-Dôme propose un accompagnement aux entreprises et industriels qui souhaitent s'inscrire dans ce type de démarche.

Retrouvez plus d'informations dans cet [article](#).



## APPEL A PARTICIPATION : Le projet DREauP



Le SMEGREG et la Collectivité Eau du Bassin Rennais lancent le projet DREauP, projet de recherche collaboratif dont l'objectif est d'actualiser le référentiel des usages d'eau potable domestiques, pour mieux orienter les actions d'économie d'eau et évaluer l'évolution de la demande. L'INRAE et le CSTB sont les principaux partenaires de recherche. Ils sont à la recherche de collectivités partenaires, prêtes à s'engager, sous deux formes possibles :

- Intégration à l'équipe projet : la collectivité participe au comité de pilotage, impliquant ainsi une contribution financière et le statut de « terrain d'étude »
- Mise à disposition en tant que terrain d'étude et appui à la recherche d'usagers pour la mesure.

**Vous êtes une collectivité et cette démarche multi-partenariale vous intéresse ? Vous pouvez retrouver de plus amples renseignements [en cliquant ici](#).**



La FNCCR et le Club des économies d'eau suivront avec un grand intérêt ce projet qui permettra d'apporter des connaissances sur ces enjeux et nourrira la réflexion du Club.

## ÉVÈNEMENTS



### Prochainement

25 janvier 2022  
15h30 - 16h30

Conférence « **Établir un plan d'action pour économiser l'eau : focus sur les bâtiments publics et les entreprises** » au Carrefour des Gestions locales de l'eau à Rennes

### Evènements passés

23 et 24 novembre

Atelier « **Démarches innovantes d'économies d'eau : les collectivités se mobilisent !** » au CGDE de Dijon

*Avec la participation du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de la Vallée du Suzon, de Grand Bourg Agglomération en tandem avec la société ONSEN, la Région Grand Est*



24 novembre 2022

Conférence « **Economiser l'eau, par où commencer ?** » au Congrès des maires suivi de la remise des Trophées. Avec la participation du Cleau, du Syndicat intercommunal des eaux de Beaufort, et la mairie de Culin.



## PUBLICATIONS

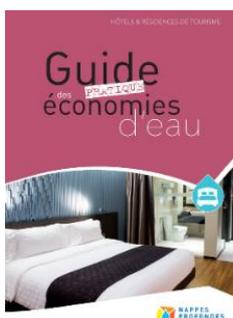


### Fiche de recommandations

Qu'est-ce qui pousse un individu à modifier son comportement ? Le gain obtenu ? Le regard de son entourage ? Le Club a publié la fiche « **Encourager les économies d'eau, apport des sciences comportementales** » pour expliquer les mécanismes qui déclenchent des évolutions comportementales afin d'orienter au mieux les démarches de sensibilisation des usagers. [Fiches de recommandations du Club | FNCCR](#)



ENCOURAGER  
LES ÉCONOMIES D'EAU  
Apport des sciences  
comportementales



### Guide

Pour préparer l'été prochain sereinement, sensibilisez les établissements touristiques et proposez-leur de consulter ce guide pour contribuer aux actions d'économies d'eau. [Guide du SMEGREG](#)